

HISTOIRE

PHYSIQUE, CIVILE ET MORALE

DES

ENVIRONS DE PARIS

PAR

J.-A. Dulaure,

DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQVAINES DE FRANCE.

SECONDE ÉDITION

OUVRAGE DE VINGT-SEPT QUATRIÈMES DE GRAND

IN-8

ET DE DEUX ATLAS DE CARTES DES ENVIRONS DE PARIS.

ET ACCRÉDITÉ DE NOUVEAU

PAR J.-L. Gelin, Avocat.

TOME SIXIÈME.

Paris,

EURNE ET C^e, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

55, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS.

1858

**Histoire physique, civile et morale des Environs de Paris
1838
(Tome VI)
Par Jacques-Antoine Dulaure**

"/...

Page 63 à 66

**§ IV.
FONTENAY-AUX-ROSES**

Joli village, situé à eux lieues un quart S. S. O. de Paris, sur une des routes de Sceaux, et à un quart de lieue nord de cette dernière ville.

L'origine de Fontenay ne remonte guère au-delà du XI^e siècle. Le premier titre qui en fait mention est une bulle du pape Alexandre III, portant la date 1165. On présume que le nom latin de *Fontanetum* lui a été donné par allusion aux sources dont son territoire est arrosé.

Ce lieu portait anciennement le nom de *Fontenay-lés-Bagneux*, sans doute à cause de sa proximité de ce dernier village. Le nom *Fontenay-aux-Roses*, qu'il porte maintenant, est dû aux rosiers que l'on y cultive en abondance. Il paraît qu'il y a déjà longtemps que les habitants de ce village se sont adonnés à ce genre de culture ; car nous voyons, dans les actes de Parlement, que le faiseur de couronnes ou de bouquets de roses de cette cour, se pourvoyait à Fontenay : or cet usage est fort ancien. Dans ces temps reculés comme le remarque Sauval, les ducs et pairs étaient tenus de porter, tous les ans, en grande cérémonie, des roses au Parlement. Le roi lui-même payait un droit de roses à cette cour souveraine. C'était aux mois d'avril, mai et juin, que les pairs, en personne, présentaient ces bouquets de roses au moment où l'on appelait leurs rôles.

La seigneurie de Fontenay, dès l'an 1168, appartenait l'abbaye de Sainte-Geneviève ; elle avait droit de haute et basse justice. L'abbé Lebœuf rapporte d'après un écrivain qui vivait vers l'an 1500, un trait singulier d'exécution de justice par les officiers de Sainte-Geneviève. « En 1266, dit-il, ou environ, fut pris un porcel qui avait mangé un enfant chez Estienne le Camus : il fut ars en la cour au Mère Sainte Geneviefve à Fontenet ; présent frère Guérin leur Chamberier, Guillaume le Seriaut, Aubert le Mère, Estienne le Camus et Marie

sa femme. »

En 1588, Henri III, par lettres datées de Chartres au mois de juillet, permit aux habitants de Fontenay de se fermer de murs ; la mort de prince, arrivée l'année suivante, empêcha l'exécution de ce projet.

Colbert acquit la seigneurie de Fontenay, en 1675, dans le temps que ce ministre s'occupait des embellissements de sa terre de Sceaux. Elle passa depuis, en 1701, au duc du Maine, fils naturel de Louis XIV et de madame de Montespan.

Fontenay est dans une situation charmante, sur le penchant d'un couteau, au milieu d'un territoire fertile, bien cultivé, et abondant en arbustes, surtout en rosiers, dont il se fait un commerce considérable. La plupart des maisons ont de jolis jardins, plantés dans le meilleur goût. On y trouve des haies de rosiers qui, durant la belle saison, bordent toutes les promenades : on en voit aussi de dix à douze pieds de hauteur, le long des murs, et principalement devant la porte de chaque maison. Il y a un lavoir public alimenté par une source peu éloignée ; et le village est côtoyé par un ruisseau qui prend naissance dans un endroit appelé « le Parc au Renard ».

La jolie situation de ce village, son paysage, le genre de culture qui y est le plus favorisé, toutes ces causes réunies y ont fait bâtir un grand nombre de maisons de campagne ; une des plus agréables est celle qui fut habitée autrefois par Scarron, le premier homme de son siècle dans le genre burlesque. Quoique assiégé fort jeune de maladies douloureuses, on ne le vit jamais perdre sa gaieté : c'est là que, par ses plaisanteries, il attirait les personnes les plus aimables et les plus ingénieuses de la cour.

L'abbé de Chaulieu, poète charmant qui a rappelé parmi nous les grâces d'Horace et le tendre abandon de Tibulle, mort en 1720, à l'âge de quatre-vingt-un ans, était né à Fontenay en 1639.

Le territoire de Fontenay est, comme nous l'avons dit, particulièrement cultivé en rosiers. Au printemps, cette culture donne un aspect enchanteur à ce village ; des champs entiers, couverts de la plus belle des fleurs, forment le coup-d'œil le plus agréable. Les habitants se livrent également, avec beaucoup de succès, à la culture des fraisiers ; la partie qui ne comporte ni roses ni fraises est plantée en vignes, en arbres fruitiers et en arbustes. Les terres labourables y sont pour ainsi dire nulles.

La population de Fontenay-aux-Roses est de 1,000 habitant ; il fait partie du département de la Seine, arrondissement et canton de Sceaux. Tous les dimanches et jeudis de chaque semaine, dans la belle saison, un bal fort joli attire les nombreux habitants de cette commune, dont la fête à lieu le premier dimanche de juillet.

"/...

***Fontenay-aux-Roses*, joli village, Seine, arr., cant. et à $\frac{1}{4}$ de l. N. de Sceaux, 2 l. $\frac{1}{4}$ S.S.O. de Paris, dans une riante situation, sur le penchant d'un coteau. 1000 h. Fête patronale le premier dimanche après le 16 juillet.**